LE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) est le service social à destination de toutes les Millavoises et Millavois. Une équipe de professionnels vous accompagne dans vos démarches administratives, vous oriente vers des organismes adaptés et vous soutient dans les situations complexes.

Contenu mis à jour le 20.10.25

Le Point Infos Séniors (PIS) est votre d'entrée unique

Ce service accueille, informe, écoute, oriente et accompagne les personnes âgées de plus de 60 ans, ainsi que leur entourage, dans les démarches quotidiennes, et notamment pour les besoins liés au soutien à domicile. Des actions de prévention et d'animation sont également organisées régulièrement sur le territoire.

Le Point info seniors Millau Grands Causses

- 70 place des Consuls
- 12100 MILLAU

Horaires d'accueil :

- du lundi au vendredi
- 09h30-12h30 / 14h00-17h00

Référentes :

- Anne Vezinhet : 07 89 65 26 73
- Florence Bousquet : 07 89 65 31 05

Mail : pointinfoseniors@cc-millaugrandscausses.fr

Le CCAS propose différentes aides qui sont toutes octroyées seulement après évaluation des travailleurs sociaux (ressources, analyse de la situation globale)

L'AIDE À LA MOBILITÉ

Pour accompagner les Millavoise et Millavois vers plus de mobilité le CCAS peut accorder :

- une aide financière pour la prise en charge de certaines heures d'apprentissage de la conduite du permis de conduire
- une aide au transport urbain avec la distribution de trajets gratuits
- l'attribution de bons de transport permettant des déplacements ponctuels sur Rodez ou Saint-Affrique.

Le CCAS à mis à disposition huit vélos pour les associations locales, *Tremplin pour l'Emploi* et le *Jardin du Chayran* afin de faciliter le déplacement des salariés les plus précaires.

L'EPICERIE SOCIALE "AU P'TIT PANIER DU QUAI" (HTTPS://WWW.MILLAU.FR/PAGES-DINFORMATION/ACTUALITES/LEPICERIE-SOCIALE-AU-PTIT-PANIER-DU-QUAI-OUVRE-SES-PORTES-3860)

L'épicerie sociale du CCAS a ouvert ses portes le 28 avril 2025, au 50 quai Sully Chaliès à Millau et a été inaugurée le 13 mai, dans le prolongement de l'espace alimentaire.

Le principe : une épicerie « classique » et des produits à prix réduits pour des personnes en précarité alimentaire, engagés par contrat, et accompagnés sur des temps d'ateliers et de formation autour de l'alimentation.

« Au p'tit panier du quai » (https://www.millau.fr/pages-dinformation/actualites/lepicerie-sociale-au-ptit-panier-du-quai-ouvre-ses-portes-3860)

propose des denrées alimentaires, des produits frais, des produits d'hygiène et d'entretien contre une participation financière minime (30 % de la valeur marchande)

L'épicerie sociale répond sur une durée définie de 6 mois (renouvelable 2 fois) à un besoin économique ponctuel des usagers. Pour accéder à l'épicerie, chaque usager devra avoir au préalable établi avec son travailleur social un projet défini dans le temps, comme faire face à une dépense imprévue ou rembourser une dette.

En savoir + (https://www.millau.fr/pages-dinformation/actualites/lepicerie-sociale-au-ptit-panier-du-quai-ouvre-ses-portes-3860)

CONSTITUTION DES DOSSIERS D'AIDE SOCIALE À L'HÉBERGEMENT

Bénéficiez d'un accompagnement dans l'instruction du dossier d'aide sociale en vue d'une prise en charge financière par le Conseil Départemental des frais d'hébergement EHPAD ou des frais d'aides à domicile.

- Cette aide peut être octroyée à toute personne âgée et/ou handicapée qui se trouve dans l'incapacité financière de subvenir à ses besoins.

AIDES FINANCIÈRES PONCTUELLES

- **Le Secours/dépannage ponctuel**

Cette aide permet d'apporter une réponse immédiate, de type « dépannage d'urgence », aux personnes dans le besoin.

- **Aide aux paiements des factures d'eau**

L'objectif est de prévenir les coupures d'eau, de permettre le maintien dans le logement et d'éviter un déséquilibre financier des ménages en difficulté.

- **Aide financière pour le règlement de certaines leçons pour le permis de conduire**

Cette aide, est ouverte à toute personne résidant Millau après obtention du code. Elle vient compléter les dispositifs déjà existants en la matière . Elle est attribuée sous conditions de ressources, après avis des travailleurs sociaux du CCAS.

- **Aide financement accueil de jour « Cheveux d'ange »**

https://www.millau.fr/vie-quotidienne/solidarite-et-sante/le-centre-communal-daction-sociale?

Cette aide permet de prendre en charge une journée par semaine aux « Cheveux d'Ange » pour les personnes qui sont déjà bénéficiaires de l'Allocation Personnalisée d'Autonomie.

- **Aide financière partielle de l'aide à domicile**

Elle participe à la prise en charge de l'intervention d'une aide à domicile pour toute personne en situation de handicap, invalidité, maladie ou autre problématique ne relevant d'aucun dispositif de droit commun et n'ayant aucun proche aidant en capacité d'apporter l'aide nécessaire.

DOMICILIATION

La domiciliation ou "élection de domicile" permet aux personnes sans domicile stable de disposer d'une adresse administrative où recevoir leur courrier.

Cette procédure est un préalable obligatoire pour faire valoir certains droits (délivrance d'une carte d'identité, inscription sur les listes électorales, aide juridique...) et bénéficier de prestations sociales (RSA, Allocation Adulte Handicapée, Allocation Personnalisée d'Autonomie...).

- La demande de domiciliation doit être adressée à un Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) ou auprès d'un organisme, agréé à cette fin par le préfet du département.

Toute demande d'élection de domicile, ou de renouvellement adressée à un organisme, est suivie d'un entretien avec l'intéressé, au cours duquel il reçoit une information sur ses droits et les obligations à respecter dans le cadre de la domiciliation.

Les actes administratifs du CCAS

Conseil d'administration du 27.11.2025

2025DL33.Convention de versement de l'aide au transport urbain - dénonciation

2025DL34.Modalités d'accès aux aides financières facultatives du Pôle Social

2025DL35.Adhésion au contrat d'assurance statutaire 2026-2029 du CDG12

2025DL36.Adhésion au Guichet Unique pour le Spectacle Occasionnel GUSO

2025DL37.Adoption du nouveau règlement de fonctionnement des EAJE - Le cocon

2025DL38.Adoption du nouveau règlement de fonctionnement des EAJE - L'eau vive

2025DL39.Adoption du nouveau règlement de fonctionnement des EAJE - Ile aux trésors + Récré à bulles

2025DL40.Budget 2025 - Décision Modificative n°1

2025DL41.Modification du tableau des effectifs

Conseil d'administration du 16.10.25

Délibérations publiées le 20.10.25

2025DL23.Candidature Secours Populaire afin de siéger au CA

2025DL24.Modification des membres du CA

2025DL25.Retrait de la délibération 2025DL22

2025DL26. Modification du régime des ASA

2025DL27.Création d'un emploi permanent et modification tableau des effectifs - Directrice MA

2025DL28.Création d'un emploi permanent et modification tableau des effectifs - Accompagnant santé

2025DL29.Lutte contre la précarité alimentaire - demande de subvention

2025DL30.Projet pergola et achat vaisselle - demande de subvention

2025DL31.Programme Mieux Manger Pour Tous - demande de subvention

2025DL32.Modification de l'agrément de la Crèche Familiale

Conseil d'administration du 7 juillet 2025

2025DL16.Détermination du taux de promotion pour les avancements de grade

2025DL17.Modification tableau des effectifs

2025DL18.Contrats d'assurance des risques statutaires 2026-2029

2025DL19.Avenant n°1 à la convention accord cadre Ville de Millau-CCAS

2025DL20.Convention de partenariat à la mise en oeuvre actions collectives - Département de l'Aveyron-PIS_

2025DL21.Augmentation de la participation employeur pour le risque prévoyance

2025DL22.Maintien de la rémunération à 100 durant les 3 premiers mois d'arrêt maladie

Conseil d'administration du 16 mai 2025

Les délibérations

, publiées le 26.05.25

Conseil d'administration du 08 avril 2025

Publié le 22 avril 2025 :

budget primitif 2025

compte administratif 2024

liste des délibérations

Conseil d'administration du 27.02.25

Délibérations

, publiées le 07.03.25

Conseil d'Administration du 15.11.24

Les délibérations

Conseil d'Administration du 29 août 2024

Délibération

Liste des délibérations

Conseil d'administration du 11 juillet 2024

Publié le 17.07.24

Listes des délibérations

Délibérations

Conseil d'administration du 12.04.24

Ordre du jour

Décisions

Délibérations

Budget primitif

Compte administratif 2023

Conseil d'administration du 14.03.24

Ordre du jour

Délibérations

Décisions

Conseil d'administration du 28.12.23

Publié le 31.01.24

Liste des décisions

Liste des délibération

VILLE DE MILLAU

17 avenue de la République
12100 Millau
05 65 59 50 00
Ouvert du lundi au vendredi de
8h à 12h et de 13h30 à 17h30